

## QUI EST CONCERNE PAR LA FICHE DE REACTUALISATION ?

Tous les enfants qui ont déjà complété un Dossier Unique d'Inscription (DUI) à l'exception des inscriptions en petite section maternelle (PS), en cours préparatoire élémentaire (CP).

Une fiche de réactualisation doit être complétée pour chaque enfant de la famille.

**La fiche de réactualisation est un document pdf modifiable. Complétez la électroniquement en utilisant le logiciel Adobe Acrobat Reader, disponible en téléchargement à l'adresse <https://get.adobe.com/fr/reader/>**

## QUELS JUSTIFICATIFS JOINDRE A LA FICHE DE REACTUALISATION ?

- pour les enfants non scolarisés à Tournefeuille, fournir une photocopie d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois

Pour les personnes hébergées, fournir une attestation écrite d'hébergement, ainsi qu'une photocopie du justificatif de domicile de l'hébergeant et une photocopie de sa pièce d'identité.

- une photocopie du carnet de vaccinations (merci de noter sur le document le nom et le prénom de l'enfant)

- en cas de séparation des parents, toutes pièces justificatives de l'attribution du droit de garde

- en cas de garde alternée, fournir obligatoirement un calendrier de garde alternée signé par les deux parents

- une attestation CAF ou MSA portant le n° d'allocataire et l'indication du Quotient Familial (QF) de janvier 2021

**Pour les dossiers papiers, un exemplaire des justificatifs par famille pour les inscriptions "enfance" (de petite section maternelle au CM2) est suffisant.** Attention ! Vous devez impérativement fournir des photocopies des justificatifs. Le service n'assure pas celles-ci.

## EN CAS DE CHANGEMENT DE SITUATION EN COURS D'ANNEE

- Changement de situation familiale : toutes pièces justificatives du changement intervenu (droit de garde, ...)

- Déménagement : fournir un justificatif de la nouvelle adresse

- Changement de domiciliation bancaire (prél. auto.) : fournir un nouveau rib et un nouveau mandat de prélèvement

- Changement de coordonnées téléphoniques: contactez le Service Enfance-Jeunesse au 05.62.13.21.80

## QUAND ET OU LA RETOURNER ? Deux options:

- Elle peut être déposée dûment complétée, signée et accompagnée des justificatifs dans la boîte aux lettres du guichet Familles, situé à la mairie annexe - 7, Impasse Max Baylac, 31170 TOURNEFEUILLE

- Elle peut être envoyée au format pdf, par courriel, dûment complétée, signée et accompagnée des justificatifs.

**à partir du lundi 8 mars et jusqu'au dimanche 21 mars 2021**

**Tout dossier incomplet (signatures, pièces justificatives absentes, ...) sera rejeté.**

## Adresses électroniques pour retourner les dossiers :

Ecoles maternelles		Ecoles élémentaires	
Château	<a href="mailto:reactus-mat-chateau@mairie-tournefeuille.fr">reactus-mat-chateau@mairie-tournefeuille.fr</a>	Château	<a href="mailto:reactus-elem-chateau@mairie-tournefeuille.fr">reactus-elem-chateau@mairie-tournefeuille.fr</a>
Mirabeau	<a href="mailto:reactus-mat-mirabeau@mairie-tournefeuille.fr">reactus-mat-mirabeau@mairie-tournefeuille.fr</a>	Mirabeau	<a href="mailto:reactus-elem-mirabeau@mairie-tournefeuille.fr">reactus-elem-mirabeau@mairie-tournefeuille.fr</a>
Petit Train	<a href="mailto:reactus-mat-pttrain@mairie-tournefeuille.fr">reactus-mat-pttrain@mairie-tournefeuille.fr</a>	Petit Train	<a href="mailto:reactus-elem-pttrain@mairie-tournefeuille.fr">reactus-elem-pttrain@mairie-tournefeuille.fr</a>
Moulin à Vent	<a href="mailto:reactus-mat-mav@mairie-tournefeuille.fr">reactus-mat-mav@mairie-tournefeuille.fr</a>	Moulin à Vent	<a href="mailto:reactus-elem-mav@mairie-tournefeuille.fr">reactus-elem-mav@mairie-tournefeuille.fr</a>
Crayons de Couleur	<a href="mailto:reactus-mat-ccouleur@mairie-tournefeuille.fr">reactus-mat-ccouleur@mairie-tournefeuille.fr</a>	Pablo Picasso	<a href="mailto:reactus-elem-ppicasso@mairie-tournefeuille.fr">reactus-elem-ppicasso@mairie-tournefeuille.fr</a>
G. Lapierre	<a href="mailto:reactus-mat-glapierre@mairie-tournefeuille.fr">reactus-mat-glapierre@mairie-tournefeuille.fr</a>	G. Lapierre	<a href="mailto:reactus-elem-glapierre@mairie-tournefeuille.fr">reactus-elem-glapierre@mairie-tournefeuille.fr</a>
Petit Chêne	<a href="mailto:reactus-mat-pchene@mairie-tournefeuille.fr">reactus-mat-pchene@mairie-tournefeuille.fr</a>	Extérieurs	<a href="mailto:reactus-exterieurs@mairie-tournefeuille.fr">reactus-exterieurs@mairie-tournefeuille.fr</a>

Les fiches de réactualisation qui n'auront pas été déposées dans ces délais devront être remises aux responsables ALAE le 2<sup>ème</sup> jour de la rentrée, ou au guichet Familles pour les enfants non scolarisés à Tournefeuille.

**Attention :** dans ce dernier cas, votre enfant ne pourra être accueilli les deux premiers jours de la rentrée scolaire en ALAE et en restauration scolaire. De plus, en raison du délai nécessaire à l'enregistrement des dossiers, il ne pourra pas fréquenter l'accueil périscolaire des mercredis 8 et 15 septembre 2021.

## QUAND ET COMMENT NOUS CONTACTER :

**LE GUICHET FAMILLES** - Tél.: 05.62.13.21.37 ou 05.62.13.60.29 / Courriel : [guichet@mairie-tournefeuille.fr](mailto:guichet@mairie-tournefeuille.fr)

**LE SERVICE ENFANCE/JEUNESSE** - Tél.: 05.62.13.21.80

Renseignements Administratifs des Accueils de loisirs - Tél.: 05.62.13.21.90 ou 05.62.13.21.91